

## Zones humides

Dernière mise à jour : 12-11-2007

Dans le cadre du programme de restauration de la qualité de l'eau (Bretagne Eau Pure), le Conseil Régional de Bretagne s'est interrogé sur le fonctionnement des zones humides de fonds de vallées et leur rôle potentiel dans la préservation de la ressource en eau. Il a saisi le Conseil scientifique de l'environnement (CSEB) afin que celui-ci apporte son analyse tant sur les aspects environnementaux que juridiques et économiques.

Les questions qui ont guidé la réflexion du Conseil scientifique sont les suivantes :

- Avant de parler d'utilisation des zones humides, de leur valorisation et aménagement dans un objectif d'amélioration de qualité de l'eau, il est important de définir ce que l'on entend sous le vocable zones humides et fonds de vallées. Peut-on en donner une définition unique et précise à l'aide des typologies et caractérisations existantes ? Quelles sont les particularités rencontrées en Bretagne ? - D'autre part, on leur confère principalement un rôle épurateur ; or ce n'est pas la seule fonction qu'elles possèdent, il ne faut pas perdre de vue l'aspect plurifonctionnel de ces milieux. Le potentiel épurateur existe-t-il de la même façon vis-à-vis de tous les éléments (azote, phosphore, pesticides..) ? La fonction de dénitrification est-elle uniformément répartie sur l'ensemble de l'espace classé zone humide ? Quels sont les facteurs qui permettent l'expression de cette fonction ? Quelles en sont les échelles de temps ?

- Les réponses techniques d'aménagement et de gestion ne sont pas simples et uniques. Notre objectif est surtout de dresser un ensemble de propositions et recommandations pour la mise en oeuvre d'une politique de gestion des zones humides qui passe par la protection, la réhabilitation et voire la création de ces milieux. - Quels sont les outils et acteurs potentiels et à quel niveau d'intervention ? Peu d'exemples existent, ils sont ponctuels et toujours dépendants d'un contexte local particulier. Quels outils administratifs, juridiques et financiers sont susceptibles d'être utilisés pour gérer de façon opérationnelle et cohérente les zones humides de bas fonds ?

- Les zones humides de fonds de vallées et la qualité de l'eau en Bretagne - Réflexions et recommandations. Mars 1997. 57 pages.